

**BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**  
**SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF »**  
**MENTION « ACTIVITES DE LA FORME »**

➤ **Epreuves de sélection pour l'option « cours collectifs » :**

Pour les candidats ayant satisfait aux exigences préalables, les épreuves de sélection se décomposent de la manière suivante :

**Une épreuve d'entretien oral d'une durée de 20 minutes**

5 minutes sont réservées au candidat pour qu'il se présente et relate son parcours professionnel ou associatif suivi de 15 minutes de questionnement de la part du jury.

Les critères suivants sont indispensables pour valider cette épreuve :

- EC de relater des expériences de pratiquant, responsable de structure, animateur etc...
- EC de situer ses expériences dans le contexte de la formation
- EC d'adapter un comportement en lien avec l'épreuve
- EC d'adapter une attitude physique en lien avec l'épreuve
- EC d'adapter sa prestation orale à l'échange

**Une épreuve écrite d'une durée de 1 heure**

A partir d'un sujet d'actualité en lien avec le sport (la santé, la violence, le dopage, etc...), les candidats doivent montrer leurs compétences dans la compréhension et la rédaction d'un document

Les critères suivants sont indispensables pour valider cette épreuve :

- EC de présenter un document écrit, propre, lisible (sans écritures SMS ou abrégées)
- EC de reformuler le sujet
- EC d'identifier les idées principales
- EC de développer une de ces idées

**Epreuves complémentaires pour l'option COURS COLLECTIFS**

**Epreuve de création personnelle**

Présentation d'une chorégraphie d'une durée de 1'30" à 2'

Utilisation d'accessoires non autorisée

L'objectif de cette prestation est de mettre en valeur les qualités physiques (souplesse, force, équilibre, détente...), tout en veillant à la qualité des placements, avec utilisation de l'espace, gestion de la relation musique / mouvement, mise en valeur d'éléments de coordination segmentaire.

Musique adaptée à l'épreuve aux choix du candidat et présentée obligatoirement sur un support clé USB.

### Critères d'évaluation :

- Qualités physiques,
- Maîtrise de la technique
- Sécurité
- Dynamisme, énergies,
- Relation musique / mouvement
- Utilisation de l'espace
- Coordination
- Originalité
- Respect du temps de l'épreuve

### **Suivi d'un Cours Collectif**

Niveau de cours : intermédiaire

Modalités : suivi de cours collectif en musique comportant :

- 5' d'échauffement
- 20' de cours de STEP
- 20' de cours de type LIA
- 5' de retour au calme

Les deux enchaînements sont composés de pas de base.

L'évolution conduit dans un premier temps vers des changements de direction, puis vers une coordination simple bras/jambes.

Les critères suivants sont indispensables pour valider cette épreuve :

- EC de reproduire des éléments techniques simples
- EC d'ajuster sa prestation en fonction d'indications verbales ou gestuelles données
- EC de mémoriser un enchaînement simple

Observables :

- Exactitude de la reproduction avec modèle en début de cours
- Maîtrise des éléments techniques (reproduction conforme de l'exercice démontré)
- Placement corporel (placement conforme aux indications verbales ou gestuelles de l'animateur, recherche d'amélioration de sa réponse en fonction des indications de l'animateur)
- Relation musique/mouvement (relation mouvement/pulsation et recherche d'amélioration de sa réponse, le candidat se recale)
- Reproduction finale sans modèle (ni démonstration, ni consignes verbales ou gestuelles)

***Des erreurs en début d'exercice sont acceptables s'il y a recherche de modification de sa réponse et réussite partielle)***